

AFFILIATION FFCT / INDIVIDUEL 2016

Bienvenue !

L'adhésion à la FFCT en qualité de membre individuel, c'est laisser libre cours à sa façon de pratiquer le cyclotourisme tout en apportant sa propre perception des activités.

À la FFCT, pour la saison 2016, vous profiterez de toutes ses activités et vous bénéficierez de tous les avantages liés à la licence.

Que vous soyez déjà affilié en 2015 ou que vous découvriez notre Fédération, ce dossier vous concerne, vous y trouverez des informations pratiques ainsi que tous les renseignements nécessaires à votre affiliation ou votre réaffiliation pour l'année 2016.

Si vous souhaitez des précisions, sur les licences, les assurances ou les abonnements, n'hésitez pas, contactez le service Licences :

- par téléphone : au **01 56 20 88 82** du lundi au vendredi de **9 h à 12 h** et de **14 h à 16 h**
- par e-mail : l.blondeau@ffct.org

LA PRISE DES LICENCES SUR INTERNET SERA ACCESSIBLE À PARTIR DE MI-DÉCEMBRE 2015

Vous trouverez dans ce dossier :

- un bulletin d'adhésion,
- un formulaire notice d'information (déclaration du licencié) validation obligatoire des différentes formules et options d'assurances,
- le guide assurances licenciés et ses garanties,
- un modèle d'examen-type médical,

Pour adhérer à la FFCT par Internet :

- connectez-vous sur notre site www.ffct.org, rubrique " Adhérer ",
- il faudra impérativement être en possession d'une carte bancaire,
- adresser **obligatoirement** par voie postale ou par mail la notice d'information (déclaration du licencié) dûment complétée et signée.

Pour adhérer à la FFCT par courrier il faut adresser :

- le bulletin d'adhésion dûment rempli, accompagné du règlement correspondant et du formulaire "notice d'information (déclaration du licencié)" à retourner,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme de moins de 4 mois pour la première adhésion.

Votre adhésion prendra effet dès réception de votre dossier complet.

**Les nouveaux adhérents doivent impérativement fournir
un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme.**

Si vous souhaitez connaître les coordonnées du comité départemental ou de la ligue régionale ou du représentant des membres individuels de votre département dont vous dépendez, consultez www.ffct.org, rubrique Présentation / Structures de la Fédération, ou contactez le siège fédéral au : 01 56 20 88 88 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.



LA FFCT, UNE FÉDÉRATION BIEN STRUCTURÉE

Son rôle

- › Créée en 1923,
- › Agrément ministère des Sports depuis le 30/11/1964,
- › Reconnaissance d'utilité publique depuis le 30/10/1978,
- › Agrément Tourisme depuis le 28/06/1991,
- › Délégation par l'État pour l'activité " Cyclotourisme " depuis le 4/04/2006,
- › Membre du CNOSF (Comité national olympique et sportif français),
- › Membre de l'UECT (Union européenne de cyclotourisme),
- › Membre de l'UCTI (Union de cyclotourisme internationale),
- › Membre du CPV (Comité de promotion du vélo),
- › Membre de la Fédération des parcs naturels régionaux de France,
- › Membre de la FIA/AIT (Fédération internationale de l'automobile / Alliance internationale de tourisme)

L'objet de la FFCT est clairement défini par ses statuts :

" ... la FFCT a pour objet : de diriger, d'organiser, de développer et de défendre la pratique du cyclotourisme ... "

"... d'orienter et de contrôler en qualité de fédération dirigeante, l'activité des associations ou groupements ... "

"... de représenter la France à l'étranger ..."

"... de combattre la délinquance routière ..."

"... d'intégrer le concept de développement durable ..."

"... de participer à la promotion et au développement de la pratique du vélo sous toutes ses formes et avec tous types de vélo..."

Son champ d'action

Le cyclotourisme au sein de la FFCT se conjugue autour de trois composantes essentielles : **tourisme - sport/santé - culture**

C'est une diversité de pratiques en toute liberté pour découvrir une région, la nature :

- › des randonnées touristiques, de la courte balade aux circuits par étape,
- › des Cyclo-découvertes animées et encadrées par des personnes qualifiées,
- › des voyages et séjours à bicyclette tant en France qu'à l'étranger,
- › des randonnées permanentes pour connaître de nouveaux paysages,
- › des randonnées et brevets sur des parcours et des reliefs variés,
- › un accueil de qualité dans les clubs,
- › un accueil pour les personnes en situation de handicap.

Toute forme de compétition est exclue de ses activités y compris les cycloportives, ainsi que toute organisation avec classement Route et/ou VTT. Le cyclotourisme utilise le cycle mû exclusivement par la force musculaire.

Son fonctionnement

La Fédération est administrée par un comité directeur de 19 membres qui décide et contrôle l'exécution du budget adopté par l'assemblée générale. Il est chargé d'appliquer la politique définie par l'assemblée générale.

Des commissions techniques nationales déclinent, dans leurs missions respectives, les orientations du projet fédéral décidées par le comité directeur. La Fédération est représentée dans les départements et dans les régions par des comités départementaux et des ligues régionales.

- › **23 ligues régionales**
- › **95 comités Départementaux**
- › **3 100 CLUBS Dont 1 700 CLUBS ou sections VTT De randonnée**
- › **400 écoles et Points accueils Jeunes**
- › **127 000 adhérents**
- › **4 500 manifestations Par an**

ADHÉRER À LA FFCT ? QUELS AVANTAGES ?

Des activités uniques :

- > des **manifestations fédérales** à des tarifs préférentiels (de 2 à 6 € de réduction pour les adhérents), ainsi que des grands rendez-vous annuels : les Vertes Tout-Terrain, la Maxi-Verte, la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme, les concentrations pascales, les Cyclomontagnardes, les manifestations “ Jeunes ”, etc.
- > des **activités “ familles ”** accessibles aux débutants (Cyclo-découvertes®, “ Rencontre des chérubins ”),
- > des **activités pour les personnes en situation de handicap**,
- > l'accès à **400 randonnées permanentes**, dont plus de 280 ont obtenu le label fédéral,
- > des **randonnées adaptées à tous les niveaux** : brevets d'initiation et brevets jeunes, brevets touristiques, randonnées, brevets VTT, brevets européens et internationaux, brevets de distance et montagnards.
- > des **séjours et voyages** en France ou à l'étranger,
- > un **centre cyclotouriste** à Aubusson-d'Auvergne (63), “ Les 4 Vents ”, au cœur du parc naturel régional du Livradois-Forez accessible en priorité aux clubs et adhérents FFCT : hébergement en hôtellerie ou en camping.

La possibilité de s'impliquer dans la vie fédérale :

- > participer et voter dans les assemblées générales à tous les niveaux, grâce au représentant élu de votre département,
- > rejoindre ses structures et leurs commissions,
- > accéder aux stages d'initiation et de perfectionnement et à la documentation fédérale.

De nombreux outils à votre disposition :

- > le **Guide du cyclotouriste** édition 2015-2016,
- > le site Internet **www.ffct.org** avec tous les événements et informations pratiques :
 - le calendrier national “ Où irons-nous ? ” de plus de 4 500 randonnées, brevets et concentrations, disponible en ligne ainsi que des calendriers départementaux et régionaux,
 - la brochure **Séjours et voyages** en France ou à l'étranger,
 - le **Catalogue boutique**,
 - les **Unités de formation** sur tous les thèmes importants de la pratique du cyclotourisme,
- > la **revue “ Cyclotourisme ”**, le magazine mensuel de la Fédération, avec abonnement à tarif préférentiel,
- > toute l'actualité sur le cyclotourisme, en direct sur Internet avec **CyclotourismeMag**
- > le site Internet **www.veloenfrance.fr** pour accéder et télécharger gratuitement les circuits route et VTT de votre choix (plus de 2 800 circuits en ligne, soit plus de 138 000 km à parcourir), et trouver des “ Bonnes adresses ” (hébergements, restaurants, vélocistes, etc).
- > la newsletter licenciés avec les actualités de la Fédération. N'oubliez pas de renseigner votre adresse email sur votre fiche licencié.

Des conditions d'accès privilégiées :

- > grâce au **Club avantages**, votre licence de l'année en cours vous permet de bénéficier de tarifs et de conditions d'accès avantageux auprès de nombreux partenaires : hébergements, transports, location de véhicules, matériel, etc. Plus d'informations sur www.ffct.org rubrique Activités fédérales / Adhérents.
- > l'espace fédéral réservé sur www.ffct.org, donnant accès à toutes les activités de la Fédération

Les assurances 2016 avec Allianz (se reporter au “ Guide assurance licencié ” joint y compris les annexes des assurances).

Une assurance spécifique adaptée au cyclotourisme. Trois formules possibles :

> formule **Mini-braquet - Coût : 15 €**

Elle vous assure en responsabilité civile 24h/24, recours et défense pénale.

> formule **Petit-braquet - Coût : 16,50 €**

Elle assure en responsabilité civile 24h/24, recours et défense pénale, accident corporel, assistance rapatriement, dommages au cardiofréquencemètre et au casque. Elle couvre également :

- le décès accidentel, capital maximum versé de **15 000 €**

- le décès cardio vasculaire ou AVC :

- sans présence d'un certificat médical ni test à l'effort le capital versé sera de **2 500 €**

- avec présence d'un certificat médical établi avant l'accident et au plus tard dans les 4 mois qui précèdent la délivrance de la licence de l'année en cours, le capital versé sera de **7 500 €**

- avec présence d'un certificat médical établi avant l'accident et au plus tard dans les 4 mois qui précèdent la délivrance de la licence de l'année en cours et avec un justificatif d'un test d'effort réalisé avant l'accident et au plus tard dans les 2 ans qui précèdent la délivrance de la licence de l'année en cours, le capital versé sera de **15 000 €**

> formule **Grand-braquet - Coût : 65 €** (16,50 € + 48,50 €).

Elle comprend les garanties de l'assurance Petit-braquet avec les dommages au vélo, aux équipements vestimentaires et GPS.

Elle doit impérativement être souscrite en même temps que la licence et ne pourra en aucun cas être demandé après l'affiliation. Seule exception : l'achat d'un nouveau vélo sur présentation de la facture **datant d'un mois maximum**.

Les garanties couvertes par l'assurance fédérale dans la licence 2016 sont maintenues jusqu'à fin février 2017
sous réserve du renouvellement de la licence 2016.

IMPORTANT Quel que soit le choix de votre formule d'assurance, l'imprimé “ Notice d'information du licencié ” est à compléter, dater, signer et à retourner avec votre dossier d'adhésion à la FFCT (toutefois il est conseillé au licencié de faire une photocopie de la notice d'information et de la conserver).

LA LICENCE 2016

La licence électronique

La licence électronique fait partie intégrante de la politique responsable de la Fédération en matière de développement durable et de protection de l'environnement. Lors de la saisie de votre licence, vous mentionnerez obligatoirement votre adresse e-mail, vous recevrez dans les 24 heures votre licence électronique par e-mail ainsi que vos codes d'accès sur votre espace licencié.

Par ce moyen moderne, chaque licencié y gagnera en liberté et interactivité. À partir de votre espace fédéral, vous pourrez tout au long de la saison modifier les informations vous concernant et imprimer si besoin votre licence électronique.

Catégorie	Cotisation FFCT	Revue	Mini-braquet (licence + assurance)	Petit-braquet (licence + assurance)	Grand-braquet (licence + assurance)
Adulte - sans revue - avec revue	38,20 € 38,20 €	— 24,00 €	53,20 € 77,20 €	54,70 € 78,70 €	103,20 € 127,20 €
Jeunes Moins de 25 ans né après le 31/12/1990 - sans revue - avec revue	12,00 € 12,00 €	— 24,00 €	27,00 € 51,00 €	28,50 € 52,50 €	77,00 € 101,00 €
Famille 1 ^{er} adulte - sans revue - avec revue 2 ^e adulte - Jeunes 7 à 25 ans - Enfant de 6 ans et moins né après le 31/12/2009	38,20 € 38,20 € 20,70 € 8,50 € Gratuit	24,00 €	53,20 € 77,20 € 35,70 € 23,50 € Gratuit	54,70 € 78,70 € 37,20 € 25,00 € Gratuit	103,20 € 127,20 € 85,70 € 73,50 € 48,50 €

Assurance - Garanties	Mini-braquet	Petit-braquet	Grand-braquet
Responsabilité civile	oui	oui	oui
Défense et recours	oui	oui	oui
Accident corporel	non	oui	oui
Assurance rapatriement	non	oui	oui
Dommages au casque	non	oui	oui
Dommages cardio-fréquencemètre	non	oui	oui
Dommages aux équipements vestimentaires + GPS	non	non	oui
Dommages au vélo	non	non	oui

Abonnement à la revue "Cyclotourisme" = 24 €/an (11 numéros par an) au lieu de 46 € pour les non-adhérents.

Cet abonnement peut être souscrit à tout moment pour un an, à partir du numéro suivant le mois de l'enregistrement de l'abonnement. Il suffit de retourner le coupon détachable qui se trouve en bas de la licence.

Pour tout nouvel adhérent, tarif exceptionnel = 18 €/an.

La licence familiale

Elle permet aux familles domiciliées à la même adresse, composées de un ou deux membres adultes et d'enfants de moins de 25 ans (nombre illimité), de bénéficier de tarifs attractifs. Le chef de famille (1^{er} adulte) cotise au tarif adulte (avec ou sans revue) et les membres de sa famille bénéficient de tarifs préférentiels (famille 2^e adulte ou famille jeunes de moins de 25 ans ou enfants de moins de 6 ans licence formule « petit braquet » gratuite).

La licence fin de saison 2016

À partir du 1^{er} septembre 2016 **toute personne désirant adhérer pour la première fois à la FFCT** bénéficiera d'une licence valable jusqu'au 31/12/2017 au tarif de la saison en cours.

Les séjours et voyages FFCT

Pour participer à des séjours FFCT l'assurance Assistance-Rapatriement est obligatoire. Si vous avez opté pour la formule Mini-braquet, vous devrez fournir une attestation de votre assureur certifiant la couverture " Assistance - Rapatriement " pour la pratique du cyclotourisme, en cas d'accident corporel et de maladie, valable dans le ou les pays du séjour ou du voyage.

Option FFCC

Il est possible de souscrire une adhésion à la Fédération française de camping et de caravanning avec une assurance complète.

- Carte FFCC/FICC familiale 24,00 €
- Carte FFCC/FICC individuelle 19,60 €

